

EXTRAITS PROCÈS-VERBAL

de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO)

KOP FRANCE BASKET

**organisée de manière numérique
du 06/04/2026 au 11/04/2026**

portant sur :

LE RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

Point 1 : Le rapport moral du Président (Jérémie COZZI)

Ci-dessous le rapport moral de l'exercice 2025 élaboré par le Président.

Il tient à remercier les **membres du Conseil d'Administration et du Bureau** pour leur engagement constant et la qualité du travail réalisé tout au long de l'année, tant sur la gestion administrative que sur l'organisation des billetteries et la communication. Il souligne également le soutien du **partenaire historique Caisse d'Epargne**, essentiel au développement des actions de l'association, ainsi que la qualité des échanges avec **la FFBB**, notamment sur les **sujets liés à la billetterie**. Enfin, il remercie **l'ensemble des adhérents** pour leur fidélité et leur participation aux différentes actions proposées.

L'année 2025 a été marquée par l'organisation d'une **Assemblée Générale Extraordinaire** en novembre, réalisée intégralement en ligne. Cette AGE a permis d'adopter une révision des statuts visant à **moderniser et sécuriser le fonctionnement de l'association**. Les principales évolutions portent sur la simplification de l'objet de l'association, la formalisation des assemblées générales à distance et du vote électronique, ainsi que l'intégration d'une Charte du supporter et d'un Contrat d'engagement républicain. Ces évolutions s'inscrivent dans une volonté de structuration durable et de mise en conformité avec les pratiques actuelles.

Sur le plan des actions, le Président met en avant la mise en place, à partir de la fin de l'année 2025, d'une **politique tarifaire particulièrement avantageuse pour les adhérents**, dans la continuité des décisions prises lors de l'Assemblée Générale précédente concernant les tarifs d'adhésion, notamment pour les moins de 25 ans.

Plusieurs opérations significatives ont été réalisées :

- lors du match de novembre 2025 à Rouen, les adhérents ont pu bénéficier d'un tarif exceptionnel de 10 € la place, pour un tarif public d'environ 60 €, avec en complément l'offre d'un maillot KFB pour les nouveaux adhérents présents ;
- cette politique a été reconduite à l'occasion du match masculin du 1^{er} mars 2026 au Mans ;
- pour le tournoi de qualification à la Coupe du Monde féminine, organisé à Villeurbanne en mars 2026, des packs journées ont été mis gratuitement à disposition des adhérents.

Ces opérations ont été rendues possibles grâce à une gestion rigoureuse des finances de l'association et à une utilisation maîtrisée de la subvention versée par le partenaire Caisse d'Epargne. Il est précisé que **ce type d'actions a vocation à être reconduit en 2026**, dans la mesure des possibilités financières, du calendrier sportif et des opportunités identifiées.

Le Président rappelle par ailleurs que l'association fait le choix d'un développement maîtrisé. Compte tenu du fonctionnement reposant exclusivement sur des bénévoles et de l'investissement déjà conséquent que représente la gestion actuelle, **il apparaît nécessaire de privilégier une progression mesurée**. L'objectif reste de permettre aux adhérents de se retrouver en tribune lors des matchs des équipes de France organisés sur le territoire national, grâce à la **mise en place de billetteries dédiées, tout en garantissant une organisation fiable et qualitative**. Les retours positifs des adhérents, ainsi que l'importance de cette fiabilité dans les relations avec les partenaires, sont soulignés.

Concernant la visibilité du KFB, il est rappelé qu'une **réunion s'est tenue avec la FFBB en janvier 2026**. Il en ressort que la **communication « à chaud »** lors des événements sportifs est exclusivement centrée sur les joueurs et joueuses, sans mise en avant spécifique des autres acteurs. Cette ligne éditoriale s'applique de manière générale. En revanche, des perspectives existent pour des **communications « à froid »**, en dehors des périodes de compétition, via différents supports de la FFBB, sous réserve de la production de contenus par l'association.

Enfin, il est rappelé que **le KOP FRANCE BASKET ne gère pas l'organisation de déplacements à l'international**, en raison de leur complexité logistique et organisationnelle. En revanche, lorsque cela est possible, l'association peut se rapprocher de la FFBB afin d'identifier un contact billetterie permettant aux adhérents intéressés d'acheter leurs places en vue d'être regroupés en tribune avec les supporters français, notamment ceux qui se déplacent via le voyageur référencé par la FFBB (Gate One). Il est toutefois rappelé que cette possibilité dépend des relations entre la FFBB et les organisateurs locaux, et ne peut donc être garantie systématiquement.

Le Président conclut en réaffirmant la volonté de poursuivre le développement de l'association dans la durée, avec rigueur, cohérence et dans le respect de ses capacités de fonctionnement.

Point 2 : Le rapport d'activité

1. Présence du KFB en tribune

Billetteries gérées en 2025 :

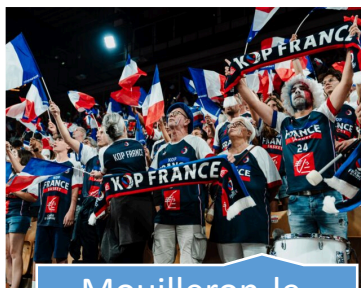
Après la « folie » de l'année 2024, marquée par l'organisation de 13 billetteries pour un total de 343 billets, l'activité billetterie du KFB est revenue en 2025 à un rythme plus raisonnable, avec **7 billetteries en France**, représentant **246 billets vendus**. Les tarifs pratiqués par la FFBB pour les matchs de préparation et de qualification étaient également plus modérés qu'en 2024, permettant une meilleure accessibilité pour nos adhérents.

Points forts :

- La mise en place d'une **politique tarifaire avantageuse** pour les adhérents a permis des opérations remarquables :
 - ⇒ places à **10 € pour les matchs de Rouen et Reims**, au lieu de 60 € prix public pour les masculins.
- La répartition des participants montre un engagement plus important pour les matchs masculins (206 participants sur 5 matchs, moyenne 41) que pour les matchs féminins (40 participants sur 2 matchs, moyenne 20).
- Aucun problème technique de billetterie n'a été signalé, et chaque adhérent inscrit a pu acheter sa place.
- Les membres du Bureau ayant géré les billetteries et le service billetterie de la FFBB sont chaleureusement remerciés pour leur professionnalisme et leur soutien.



Reims



Mouilleron-le-Captif



Pau



Paris



Rouen



Rouen

2. Participation à l'Assemblée Générale de l'UNSB

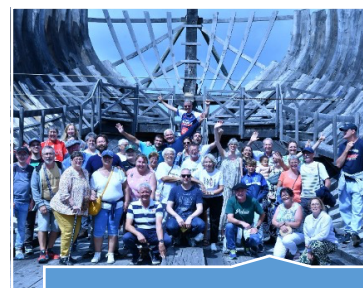
- **Date et lieu :**
 - Le samedi 5 juillet 2025 à Gravelines.
- **Organisation :**
 - Accueil par le club des supporters « Les Irréductibles Supporters du BCM Gravelines ».
- **Objectifs :**
 - Renforcer les liens entre clubs de supporters (LFB, Betcliv Élite, Pro B, Nationale Masculine et Féminine).
 - Promouvoir le Kop France Basket et développer des liens auprès d'autres clubs de supporters pour bénéficier de leur soutien en tribune lors des matchs des Équipes de France dans leur région.



AG UNSB



AG UNSB



AG UNSB